maisons paysannes de france

UN CONCOURS POUR TOUS LES PASSIONNÉS D'ARCHITECTURE !

Vous avez restauré un bâtiment ancien ?
Vous avez adossé une construction nouvelle à un bâti traditionnel ?
Ce concours est fait pour vous !

Le prix « Architecture & Patrimoine » de Maisons Paysannes de France couronne des travaux de réhabilitation, d'extension ou d'intégration d'un bâti contemporain effectués dans les règles de l'art selon l'esprit de l'association :

- respect de l'architecture d'origine,
- utilisation de matériaux et de techniques traditionnelles locales,
- souci écologique,
- harmonie avec le bâti existant et le paysage environnant...

Maisons Paysannes de France et ses partenaires récompensent ainsi - depuis 1985 - des propriétaires passionnés pour la qualité de leurs travaux et pour des démarches qui méritent d'être reconnues et encouragées !

Les récompenses seront remises lors du Salon International du Patrimoine Culturel en octobre 2019.

RENSEIGNEMENTS :
01 44 83 63 63
concours@maisons-paysannes.org

PRIX MPF-René Fontaine
ARCHITECTURE & PATRIMOINE
Le bâti rural dans son territoire et son paysage

QUI PEUT PARTICIPER AU PRIX ?

Tout maître d'ouvrage (particuliers, communes, associations...) ayant entrepris :

- des **travaux de restauration sur un bâti ancien** (maison d'habitation en ville ou en milieu rural, ferme, four à pain, lavoir, chapelle, ensemble agricole, hébergement touristique, maison de bourg, moulin, pigeonnier...)

- ou des **constructions contemporaines harmonieusement intégrées** faisant dialoguer ancien et moderne

COMMENT PARTICIPER ?

Candidatez en ligne **avant le 15 JUIN 2019** sur www.maisons-paysannes.org

Un prix organisé avec la participation et le soutien financier de :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture
FONDATION DU PATRIMOINE
TERREAL
Patrice Besse